



## Non versement participation 2021

-----  
Par Nicolas\_59

Bonjour,

Je découvre ce forum et je tiens à remercier ceux qui liront ce message et répondront ou pas à ma question.

Je n'ai pas reçu de versement de mon ancienne entreprise au titre de la participation pour l'exercice de 2021.

Je l'ai quitté début 2021 et j'y ai passé environ 1 mois cette année là. J'y travaillais depuis plus de 3ans et j'avais chaque année la participation.

Aussi je sais qu'il y a bien eu une participation au titre de cette année 2021.

Selon moi la participation est au prorata du temps de présence donc je devrai en bénéficier.

Pour une durée si faible au regard de l'année (1/12) cela peut paraître dérisoire mais les montants étaient tout de même intéressants donc ça reste non négligeable. C'est aussi une entreprise coutumière de méthodes borderline donc je ne lâcherai pas si je suis dans mon bon droit.

Pouvez vous me dire si je suis bénéficiaire même pour un mois ? Je n'ai pas réussi à trouver d'info spécifiquement sur ce point.

Merci bonne journée/soirée !

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faudrait trouver la convention ou l'accord d'entreprise qui définit cette participation.

Il peut y avoir prorata au temps de présence ... ou pas !

Parfois les critères d'éligibilité imposent de faire encore partie de l'entreprise au 31/12, ce qui n'est pas votre cas.

-----  
Par Nicolas\_59

Bonjour, Ok merci,

à voir.